

L'accent multilatéral

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Lettre d'information éditée conjointement par la
Direction du développement et de la coopération DDC
et le Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Numéro 6
Septembre 2012

Editorial

Comme Etat non-membre des institutions de Bretton Woods (IBW) et de l'Organisation des Nations Unies (ONU) la Suisse a, pendant plusieurs décennies, coopéré étroitement et apporté son soutien financier à ces institutions. En 1982, le Conseil fédéral a pris une décision de principe favorable à l'adhésion de la Suisse aux institutions de Bretton Woods, mais il a fallu attendre encore 10 ans pour que la Suisse en devienne finalement membre. L'adhésion aux institutions de Bretton Woods a été perçue comme un signe positif et a permis d'entamer une nouvelle tentative de rejoindre l'ONU. En 2002, la Suisse a fait son entrée à l'Organisation des Nations Unies. Depuis son adhésion, la Suisse est devenue plus visible sur la scène internationale et elle est perçue comme un membre engagé, actif et innovant des organisations. En tant qu'Etat membre, la Suisse peut contribuer à la résolution de problèmes régionaux et mondiaux et simultanément défendre ses intérêts et les préoccupations nationales à l'intérieur de ces organisations.

La Suisse s'engage tout particulièrement en faveur de l'efficacité du travail opérationnel des organisations sur le terrain. A cette fin, elle s'implique activement dans les différents processus de réforme. En tant que membre à part entière, la Suisse a la possibilité de prendre position à tous les niveaux des processus de prise de décision et de mise en œuvre. L'influence de la Suisse est proportionnellement plus importante que son engagement financier, ce qui montre qu'elle est appréciée en tant que partenaire. La participation active dans les deux organisations est très importante pour permettre à la Suisse de poursuivre ses objectifs de développement et de construire un réseau efficace de relations avec les autres pays membres.

OLIVIER BÜRKI
PHILIPPE SAS

L'effort de cohérence

ONU : dix ans au cœur du système



La salle de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, août 2012. En étant membre, la Suisse a son mot à dire dans le concert des nations.

Photo: ONU/JC Mc Ilwaine

PERSPECTIVE En une décennie de participation à l'ONU, la Suisse s'est imposée comme interlocutrice de choix en appliquant ce qu'elle sait faire de mieux : établir des ponts et négocier des consensus.

La scène se passe dans un sous-sol du bâtiment des Nations Unies à New York. La petite salle numéro 7, borgne, moquette défraîchie et murs jaunâtres, est coupée du brouhaha de la ville. Une dizaine de négociateurs sont assis sur des fauteuils fatigués autour d'une table ronde. Sont réunis le représentant des Etats-Unis, celui de l'Union européenne, du G77¹. Le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Australie parlent d'une seule voix. La Russie, le Japon, le Mexique, la Norvège sont aussi présents, ainsi que la Suisse. Ce petit comité, très peu connu du grand public, passe en revue tous les quatre ans le cadre légal des activités onusiennes pour le développement. La Suisse a facilité ces discussions en 2001, 2004 et 2007.

Lorsqu'on demande à Nadia Isler, première secrétaire à la mission suisse auprès de l'ONU à New York jusqu'en juillet 2012, de résumer la place qu'a prise notre pays dans

le système onusien, elle cite volontiers ces négociations en sous-sol, qu'elle a menées en 2007, salle numéro 7. En insistant sur deux points : la voix de la Suisse, égale à celle des grands pays, et le rôle de facilitateur. « Même si ce dernier est nommé *ad personam*, c'est une marque de confiance de la part de tous les autres pays, affirme-t-elle. Cette négociation, qui dure deux à trois mois, est capitale, car c'est sur cette base que les agences de l'ONU vont établir leur plan stratégique, dont découlent leurs activités et leur coordination sur le terrain ». La prochaine session de cette revue quadriennale, dite QCPR (pour Quadriennal Comprehensive Policy Review) se tiendra en automne prochain².

Partenaire essentiel

La Suisse a été membre et donatrice des agences des Nations Unies bien avant d'adhérer à l'Organisation elle-même, en 2002. A New York, « on avait toutefois un déficit de légitimité », témoigne Olivier Chave, qui était en poste à la mission suisse au moment de l'adhésion et jusqu'en

¹ Le Groupe des 77 compte actuellement 131 pays en développement

² <http://www.un.org/esa/coordination/2012qcpr.htm>

2004. Il est aujourd'hui ambassadeur en Tanzanie. « On ne pouvait pas nous soupçonner de ne pas soutenir les activités de l'ONU. Nous étions bienvenus aux discussions informelles où se concoctent les résolutions, mais on pouvait toujours écarter notre avis de simple observateur. Après l'adhésion, nous sommes rapidement devenus un partenaire essentiel ». A l'ONU, chaque pays dispose d'une voix, mais une grande partie des membres travaille par groupes (Union européenne, G77, etc.). La Suisse, neutre et indépendante de tout groupe, a très vite été sollicitée pour jouer les arbitres, les faiseurs de ponts (« bridge builders »), selon l'expression consacrée.

Son rôle ne s'arrête toutefois pas à la culture du consensus. « Nous sommes très actifs dans tout ce qui touche à la cohérence des activités de l'ONU », insiste Nadia Isler. Cela explique le solide engagement de la Suisse dans le fameux QCPR, mais aussi dans le cadre d'autres résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social (ECOSOC) en relation

avec le développement. Sa présence dans les conseils d'administration des agences cofinancées par Berne est également clé : « A ces trois niveaux, Assemblée générale, ECO-SOC, agences des Nations Unies, nous sommes attentifs à ce que les engagements soient pris et suivis d'effet, continue Nadia Isler. Nous travaillons en relation avec nos bureaux de la DDC dans les pays concernés, qui nous renseignent sur l'application des programmes des agences onusiennes. S'il y a des lacunes, nous pouvons faire remonter l'information ». Par la même voie, la mission à New York se tient informée des réalités des pays bénéficiaires. De nombreux pays ne connaissent pas ce lien direct. Selon divers témoignages – y compris d'ONG travaillant dans le milieu onusien – cette proximité avec le terrain donne à la Suisse une crédibilité supplémentaire. D'autant plus que le personnel de la mission chargé des questions de développement est, par volonté institutionnelle, fait au feu de l'aide bilatérale avant d'arpenter les rues de Manhattan au service de l'aide multilatérale.

L'UNICEF ET LA PROTECTION DES ENFANTS

La Suisse déploie depuis des décennies une activité importante au sein du Fonds des Nations Unies (UNICEF) pour l'enfance et contribue à son budget. Dès 2007-2008, ce soutien a été renforcé par un engagement ciblé sur la protection des enfants contre la violence, les abus et l'exploitation. Cette initiative a fait partie d'une réflexion plus large du Département fédéral des affaires étrangères, qui déboucha sur une « Stratégie 2009-2012 sur la protection des civils dans les conflits armés »¹.

Dans ce contexte, l'UNICEF fut identifié comme partenaire clé pour la protection des enfants. La Suisse a appuyé l'organisation dans l'élaboration d'une stratégie en la matière et dans le renforcement de ses activités sur le terrain. La DDC a agi au niveau du conseil d'administration, en établissant un dialogue à l'intérieur de l'UNICEF, et en mobilisant d'autres pays donateurs sur la protection de l'enfance. Ce domaine est d'autant plus important à soutenir, selon la DDC, que les résultats sont longs à obtenir et difficiles à chiffrer. Il risque donc de perdre de la visibilité.

L'UNICEF est mandaté par l'Assemblée générale des Nations Unies pour agir en faveur de la protection des enfants. Plus d'une vingtaine de conventions internationales (sans compter les protocoles additionnels) ont une relation avec ce thème. En étant membre à part entière de l'ONU, la Suisse a la possibilité d'intervenir sur toute la chaîne de décisions et de mise en application.

De plus, ce travail, et en particulier le dialogue stratégique avec l'UNICEF, permet à la Suisse d'élargir et d'approfondir ses connaissances. La DDC envisage de continuer et d'amplifier son partenariat sur la protection avec l'UNICEF.

¹ <http://www.eda.admin.ch/etc/medialib/downloads/edazen/doc/publi/aussen.Par.0010.File.tmp/EDA%20Schutz%20der%20Zivilbevoelkerung%20f.pdf>

Compétent pour être influent

La Suisse n'a pas la capacité de suivre tous les dossiers qui se traitent aux Nations Unies en matière de développement. A l'instar de nombreux pays, elle cible les thèmes où elle peut faire la différence car, comme le souligne un diplomate qui fut en poste à New York, « on ne peut avoir de l'influence que si on est compétent ». Le Conseil fédéral a proposé neuf domaines dans son message concernant la coopération internationale 2013-2016, qui sera débattu par le Conseil des Etats durant la session d'automne 2012.³ Cela recouvre par exemple les situations de transition (notamment les questions de justice et de protection) ; l'approche « genre » ; la responsabilité mutuelle (des pays donateurs envers leur population, des pays bénéficiaire envers l'ONU, etc.) ; les relations avec les agences et les programmes et tout ce qui touche à l'efficacité de leur coordination.

« La Suisse projette de renforcer son engagement avec les Nations Unies dans le domaine du développement sur plusieurs plans », signale Olivier Bürki, chef de la division « Institutions globales » à la DDC : avec les institutions, qui fixent les normes et les standards ; sur des thèmes globaux comme le climat, l'eau, la sécurité alimentaire et la migration. Dans le domaine de l'évaluation enfin : les programmes onusiens correspondent-ils aux objectifs fixés et aux intérêts de la Suisse ? Les contributions suisses sont-elles bien utilisées ? Comment améliorer l'efficacité des agences ?

Sans être membre de l'ONU, la Suisse a fait partie du Conseil exécutif de certaines agences, comme l'UNICEF à plusieurs reprises dès 1946. Elle était donc dans le poste de pilotage. Mais en devenant membre, elle a eu accès aux commandes de tout le système qui gouverne ces agences. Parmi elles, le fameux QCPR qui révisé les commandes opérationnelles tous les quatre ans. La Suisse s'est déclarée prête à remplir à nouveau la fonction stratégique de facilitateur. |||

³ 1. Transformation des conflits et résistance aux crises ; 2. Santé ; 3. Eau ; 4. Education de base et formation professionnelle ; 5. Agriculture et sécurité alimentaire ; 6. Secteur privé et services financiers ; 7. Réforme de l'Etat, administration locale et participation citoyenne ; 8. Changement climatique ; 9. Migration.

«Etre membre du FMI et de la Banque mondiale, c'est jouer en première ligue»



Guichet de banque au Pakistan. A la Banque mondiale, la Suisse insiste sur les aspects de développement et de bonne gouvernance dans les secteurs financiers public et privé.

Photo: Curt Carnemark/
Banque mondiale

BILAN Vingt ans de participation aux institutions de Bretton Woods, cela mérite un coup d'œil dans le rétroviseur pour évaluer les apports de la Suisse.

Lorsqu'il est arrivé à Washington en 1992 comme premier directeur exécutif suisse à la Banque mondiale, Jean-Daniel Gerber a dû rapidement trouver le délicat équilibre à respecter comme membre d'un groupe de pays dont il devait représenter les intérêts, tout en défendant ceux de la Confédération. Paradoxalement, cette exigence de consensus se transformera en avantage.

Rien à dire

Petit rappel historique : en 1982, le Conseil fédéral avait pris une décision de principe favorable à l'adhésion de la Suisse aux institutions de Bretton Woods. Il s'agissait du cinquième examen de la question depuis 1947. Pourtant la recherche d'un consensus dans les sphères politiques et bancaires allait encore prendre une décennie. Quels étaient les risques pour notre pays, et notamment pour sa place financière, d'adhérer ? Et les risques de ne pas adhérer ? De plus ces organisations, que la Suisse soutenait déjà financièrement, n'avaient pas bonne réputation dans certains milieux du développement. « Nous avons le statut

d'observateur, rappelle Daniel Kaeser, à l'époque haut fonctionnaire à l'Administration fédérale des finances, qui fut chargé de préparer le dossier de candidature¹. « Le plus amical des non-membres », disait-on. En d'autres termes, nous n'avions rien à dire ». Le statu quo risquait surtout d'isoler la Suisse à un moment où le multilatéralisme gagnait en importance, selon des avis de plus en plus convergents.

Un siège pour la Suisse, sinon rien

Pour avoir une influence, il fallait non seulement devenir membre, mais obtenir un siège dans les organes dirigeants du FMI et de la Banque mondiale, composés de manière similaire. Problème : en 1992, les 22 sièges étaient

déjà occupés, un 23^e était exceptionnellement prévu pour la Russie suite à la dissolution de l'Union soviétique. La petite Suisse n'avait aucune chance, à moins de revendiquer un siège du « tiers-monde »... ou de former rapidement un groupe de pays autour d'elle et de jouer le forcing, le tout dans l'incertitude du référendum lancé en Suisse par ce qu'on appelait alors les « tiers-mondistes » et soutenu par la droite nationaliste. Au final, le peuple accepta l'adhésion à 56 %, la Suisse rallia cinq pays d'Asie centrale plus la Pologne après moult tractations, négocia une quote-part (qui se traduit en droits de vote) honorable et obtint la création d'un 24^e siège au Conseil exécutif, malgré l'opposition initiale des Etats-Unis. Même les médias qui voyaient l'adhésion d'un œil critique saluèrent l'exploit.

La Suisse se retrouvait à la tête d'un groupe de vote très hétérogène avec l'Azerbaïdjan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan, la Pologne, le Tadjikistan et le Turkménistan. Depuis, le Kazakhstan et la Serbie l'ont rejoint et l'Ouzbékistan a quitté le groupe au FMI. Cette association résulte de l'éclatement du bloc soviétique en 1991. Elle fut régulièrement critiquée en Suisse, en raison du bilan mitigé de certains de ces pays en matière de démocratisation et de respect des droits de

¹ <http://www.sif.admin.ch/dokumentation/00514/00519/00567/index.html?lang=fr>

BONNE GOUVERNANCE

Comme le Conseil fédéral l'a signalé dans son message concernant la coopération internationale 2013-2016, la « gouvernance » fait partie des thèmes transversaux que la Suisse veut promouvoir. Cela inclut la transparence en matière économique, la lutte contre la corruption et contre la discrimination. En relation avec le FMI et la Banque mondiale, le SECO s'implique dans la bonne gestion des finances publiques (cf. « Finance et fiscalité, l'expertise helvétique », p. 4). Côté secteur privé, il s'est engagé avec plusieurs partenaires (dont la Société financière internationale, liée au Groupe de la Banque mondiale) dans le développement du « savoir-faire entrepreneurial »¹, notamment en soutenant le « Global Corporate Governance Forum », une plateforme de formation et d'échange pour les entreprises des marchés émergents et des pays en voie de développement.

¹ <http://www.seco-cooperation.admin.ch/themen/investitionen/index.html?lang=fr>

l'homme. Au niveau des institutions financières toutefois, « ce groupe était écouté justement à cause de cette diversité », explique Jean-Daniel Gerber, qui fut directeur exécutif pour la Suisse à la Banque mondiale jusqu'en 1997. « Nous devons négocier une position commune entre pays très différents, et il est arrivé que ce consensus devienne celui de tous ». Michel Mordasini, qui occupa le même poste de fin 2006 à mars 2011 (aujourd'hui vice-directeur de la DDC et chef de la coopération globale) a fait la même expérience.

Objectif développement

Les objectifs de la Suisse lors de l'adhésion étaient limités, comme l'a constaté la Commission de gestion du Conseil des Etats en 2003, chargée de faire un bilan après dix ans². En fait, le seul objectif était que « pour toute décision ou prise de position concernant les pays en voie de développement, les représentants de la Suisse doivent s'inspirer des principes et des objectifs de la politique suisse de

développement », selon les termes de la loi fédérale de 1991 sur la participation de la Suisse aux institutions de Bretton Woods. Par exemple, se souvient Daniel Kaeser, à l'époque où le FMI imposait des réformes drastiques aux pays bénéficiaires, la Suisse a soutenu la mise en place de « filets de sécurité ciblés » pour protéger les plus pauvres. Il réalisa plus tard que ces aides ne tombaient pas toujours dans les bonnes poches. « Le problème du FMI, conclut-il, c'est que les directeurs exécutifs sont loin du terrain ». Cela n'entame pas ses convictions. Lorsqu'on lui demande comment il juge la participation de la Suisse, la réponse fuse : « Lorsqu'on est membre des organes dirigeants du FMI et de la Banque mondiale, on est en première ligue ».

Influence et bénéfices

La Suisse a eu une influence plus directe au sein de la Banque mondiale, « en insistant sur la prise en compte des intérêts des populations et de l'environnement dans les projets

soutenus par la banque », estime Michel Mordasini. L'institution elle-même a élargi son champ d'activité au fil des ans, passant des investissements dans les infrastructures à la lutte contre la pauvreté sous diverses formes. Elle a établi des normes sociales et environnementales « qui sont devenues des modèles même pour les ONG », assure Jean-Daniel Gerber.

Mark Herkenrath, spécialiste de la finance internationale à Alliance Sud³ admet que « le FMI et la Banque mondiale ne sont plus aussi mauvais qu'ils l'ont été ». Il craint toutefois l'inclination de la seconde à affaiblir ses propres standards, qu'il trouve bons, pour faire passer des projets. Dans ses prises de position, affirme-t-il, la Suisse résiste à cette tendance.

Si le siège au Conseil exécutif des deux institutions est important pour les grands axes politiques, il n'est pas le seul levier d'influence, tant s'en faut. « Lorsqu'un projet de financement arrive sur la table des

Finance et fiscalité : l'expertise helvétique

Deux instruments multilatéraux éminents ont fait appel à l'expertise de la Suisse en matière de finance et de fiscalité. Le premier est un outil d'analyse des finances publiques et de la transparence financière, connu sous le nom de PEFA (Public Expenditure and Financial Accountability)¹, créé en 2001. Le second, FIRST (Financial Sector Reform and Strengthening Initiative)², encadre les réformes du secteur financier. Dans les deux cas, il s'agit de mettre à disposition des pays demandeurs des experts et des analystes afin de les aider à se conformer aux standards internationaux en matière de transparence et de bonne gouvernance, standards qui contribuent notamment à la lutte contre la corruption et la pauvreté.

Les pays bénéficiaires d'aide ont souvent été sous le feu croisé des demandes de révisions et de bilans de leurs donateurs. Selon un blog du Fonds Monétaire International (FMI) consacré au PEFA,

en 2003 les pays africains étaient en moyenne soumis à 4,3 bilans par année, avec un record de onze pour le Niger, chaque fois par des partenaires différents. Pour Monica Rubiolo, cheffe du secteur « Soutien macroéconomique » au SECO, qui représente la Suisse à la direction des deux structures, ce manque de coordination mobilisait, voire paralysait, les ressources des pays visés. Chacun dans son domaine, le PEFA et le FIRST ont pour rôle de standardiser et harmoniser ces contrôles et d'aligner le soutien technique aux besoins réels, tout en aidant les pays à atteindre leurs objectifs. FIRST a répondu à des demandes dans plus de 70 pays à bas et moyens revenus (renforcement du secteur financier au Rwanda, bancaire au Liberia, ou au Honduras par exemple). Quant au PEFA, il a été utilisé dans plus de 140 pays dans le monde entier (dont la Suisse). Les deux programmes sont abrités par la Banque mondiale, mais sont indépendants.

Pour Monica Rubiolo, la petite taille de ces structures et leur flexibilité expliquent leur succès. « La Banque mondiale a lancé l'idée du PEFA et nous a approché en raison de notre expérience de terrain, explique-t-elle. Notre participation à FIRST est basée sur les mêmes critères et notre pays fait partie du noyau des sept pays donateurs ». La Banque mondiale et le FMI sont partenaires des deux programmes. La Suisse aurait-elle été sollicitée si elle n'en avait pas été membre ? « C'est plutôt sa présence au sein des organes dirigeants des deux institutions qui a joué, mais seulement pour moitié. L'autre moitié, c'est notre expertise. De plus, la Suisse est reconnue pour jouer le rôle d'honnête courtier, sans agenda caché. » Cette participation permet, dit-elle, à notre pays de participer à des échanges au niveau international et d'en tirer des leçons, y compris pour ses propres programmes bilatéraux. ■

1 <http://www.pefa.org/>

2 <http://www.firstinitiative.org/index.cfm>

directeurs exécutifs, c'est cuit», résume un connaisseur. Autrement dit, c'est en amont que les positions se négocient. «La personnalité de nos représentants est déterminante», juge Daniel Kaeser, avec d'autant plus d'aisance qu'il est retiré des affaires. «Les préparatifs aux négociations ont un poids énorme, cela inclut les relations avec le staff des institutions».

Cet engagement de notre pays «donne de la crédibilité à l'importance que la Suisse affirme accorder au multilatéralisme dans la gouvernance internationale, estime Michel Mordasini. De plus, cette participation a des retombées économiques : pour chaque franc de contribution obligatoire aux institutions multilatérales partenaires, l'achat de biens et services en Suisse par ces institutions se chiffre en moyenne entre 1,2 et 1,5 franc». ■

² <http://www.sif.admin.ch/dokumentation/00514/00519/00567/index.html?lang=fr>

³ Alliance Sud chapeaute les grandes œuvres d'entraide: Helvetas, Swissaid, Pain pour le Prochain, Action de Carême, Eper et Caritas.

EN BREF

Montreux reçoit le groupe de vote de la Suisse pour ses 20 ans.

Le groupe de vote de la Suisse au FMI et à la Banque mondiale s'est retrouvé à Montreux les 7 et 8 septembre derniers pour marquer le vingtième anniversaire de sa formation. La réunion en elle-même est habituelle puisque tous les groupes de vote se voient avant chaque «comité de développement», qui réunit deux fois par an les gouverneurs de la Banque mondiale et du FMI. Ces derniers représentent, au niveau ministériel ou des banques centrales, l'ensemble des pays membres. La réunion a lieu une fois sur deux dans un des pays du groupe.

Cette rencontre est une occasion de resserrer les liens avec les dirigeants de la Banque mondiale et du FMI, mais aussi à haut niveau entre membres du groupe de vote. Le fait qu'elle ait lieu en Suisse cette année est l'occasion d'y ajouter une touche de symbole, puisque cette rencontre a valeur de célébration.

Nominations à la Banque mondiale

La Société financière internationale (connue sous l'acronyme anglais d'IFC), membre du groupe de la Banque mondiale, a vu la promotion de deux ressortissants helvétiques à des postes de direction. Eva Mennel a été nommée directrice assistante aux relations humaines et Wolfgang Meyer directeur du secteur développement des marchés.

Dix ans de la Suisse à l'ONU

«Jamais on n'a été aussi proche d'éliminer complètement la pauvreté»

INTERVIEW Entre Joseph Deiss et l'ONU, c'est une longue histoire d'amour. Conseiller fédéral en charge des affaires étrangères à l'époque, il a porté avec ferveur le dossier de l'adhésion de la Suisse avant d'avoir l'honneur de présider l'Assemblée générale des Nations Unies en 2010-2011. Dans son bilan prospectif, le Fribourgeois insiste sur l'importance de l'engagement collectif dans le concert des nations.

Quels sont les principaux atouts de la Suisse à l'ONU en matière de développement ? Et l'intérêt de l'ONU pour la Suisse ?

L'éradication de la pauvreté est aujourd'hui le défi principal de l'humanité. C'est aussi, notamment à travers les Objectifs du Millénaire pour le développement, le plus vaste programme d'action lancé par la communauté des peuples, et l'ONU est la seule organisation multilatérale qui peut constituer le point de ralliement de toutes les énergies nécessaires à cet effet. D'autre part, vaincre la misère est une précondition pour la réussite des autres grandes missions de l'ONU que sont la paix, la sécurité et, aujourd'hui, la durabilité. Les atouts de la Suisse, l'une des démocraties les plus stables et l'une des vingt économies nationales les plus puissantes et prospères du monde, sont nombreux. Mais l'intérêt de l'ONU ne vise pas en premier lieu la force financière, le savoir-faire scientifique, technologique ou institutionnel de notre pays. Ce qui compte, c'est la capacité de toutes les nations de reconnaître l'importance de s'inscrire dans une action collective, au service d'un objectif d'un intérêt commun supérieur.

Une critique récurrente du système onusien est qu'il est lourd, dispendieux



Joseph Deiss: «Ce qui compte, c'est la capacité de toutes les nations de reconnaître l'importance de s'inscrire dans une action collective, au service d'un objectif d'un intérêt commun supérieur».

Photo: ONU

et pas toujours efficace. Comment le jugez-vous avec votre expérience de Conseiller fédéral d'une part, de président de l'Assemblée générale d'autre part ?

Lorsqu'on me parle de la lourdeur du système onusien, je lui oppose la lourdeur que représente, pour un pays en développement, l'aide bilatérale avec une multiplicité de partenaires. Des partenaires qui ont chacun des principes et vues particulières sur les méthodes et les conditions à remplir pour bénéficier de l'aide au développement.

Avant l'adhésion de la Suisse à l'ONU justement, les partisans de l'aide bilatérale de la Suisse, réputée efficace et facile à contrôler, ne voyaient pas forcément d'un bon œil l'aide multilatérale. Quel est votre sentiment aujourd'hui à ce sujet ?

Il ne fait pas de doute qu'il faut les deux et cela n'apporte rien de vouloir jouer l'une contre

